

**Xavier North**  
Délégué Général à la Langue Française  
et aux langues de France



Xavier North

LP - CLA 2007

*Modérateur : **Madeleine Rolle-Boumlic**  
Attachée de coopération pour le français en Algérie*

En prenant prétexte de cette rencontre à Besançon pour vous présenter quelques observations sur « le français, d'une langue à l'autre », c'est-à-dire sur les relations que le français entretient avec d'autres langues, je ne tenais pas seulement à vous marquer l'estime que je porte de longue date à votre démarche et à vos travaux - j'ai déjà en l'occasion de dire à votre Président, Jacques Cortès, combien je me sens en sympathie avec l'approche humaniste, militante qui est la vôtre, tant elle est porteuse de valeurs. Un réseau doit être porté et dynamisé par un projet et la référence constante à *Edgar Morin* dans vos travaux illustre cette approche. Je voulais également explorer avec vous une intuition et - à partir de cette intuition fondatrice, de ce postulat liminaire - qui relève, je le reconnais, d'une pétition de principe (encore faudra-t-il bien entendu la mettre à l'épreuve des faits) - vous inciter à construire avec moi un cadre de réflexion. Le postulat est le suivant (et nous devrions pouvoir, je crois, nous accorder sur ce constat). S'il est arrivé,

dans l'histoire de l'humanité, que des langues aient pu se développer en vase clos, à l'abri d'influences extérieures (au risque d'ailleurs de dépérir en même temps que les cultures qu'elles ont exprimées), la plupart des langues se sont construites et continuent de se construire dans un dialogue avec d'autres langues : elles se métamorphosent en permanence les unes par les autres, et ce dialogue (dont il faut étudier précisément les figures) est sans doute le facteur le plus actif de leur évolution. Comment ne pas penser ici à *Rémy de Gourmont* : « une langue est toujours pure », écrivait-il, « quand elle s'est développée à l'abri des influences extérieures. C'est donc du dehors que sont venues nécessairement toutes les atteintes portées à la beauté et à l'intégrité de la langue française ». Funeste illusion, bien entendu, puisque la capacité à emprunter et à assimiler les emprunts est au contraire pour une langue un signe de dynamisme et de santé. D'où deux conséquences, qui intéressent l'une la constitution des sciences du langage (la linguistique, la sociolinguistique, l'histoire des langues etc.), l'autre la mise en œuvre d'une politique de la langue. La première, c'est qu'une langue - cet objet complexe qu'on appelle une langue, cet ensemble de compétences actives (parler, écrire) ou réceptives (comprendre, lire) correspondant à un système de communications qui a son lexique, sa morphologie, sa syntaxe... - ne saurait être appréhendée en tant que telle, isolément : il faut toujours la mettre en rapport avec d'autres langues, dont elle se nourrit et qu'elle influence à son tour. Goethe, dans une phrase célèbre, ne dit pas autre chose, en incitant à apprendre les langues étrangères pour mieux comprendre la sienne propre : c'est grâce à cet aller-retour permanent, à ce passage incessant d'une langue à l'autre, que l'on appréhende pleinement sa propre langue. La seconde, c'est qu'une politique de la langue ne peut être qu'une politique des langues, ou plus exactement une politique de relations entre les langues. Le seul objectif qu'elle puisse raisonnablement se fixer est d'organiser leur coexistence, et c'est à la lumière de cet objectif qu'il faut considérer leur transmission, leur apprentissage, leur répartition fonctionnelle, leur usage, leur statut dans la société, leur distribution éventuelle sur une échelle de valeurs. Bref, le défi que nous avons à relever, c'est d'avoir à penser et à organiser la coexistence des langues, à concevoir et à maîtriser leur interaction. Ce double constat vaut bien entendu pour toutes les langues, mais singulièrement pour la langue française, et je dirais dans un instant pourquoi. Deux éléments relativement nouveaux, liés l'un à l'espace et l'autre à la durée, au temps, me paraissent étayer cette hypothèse aujourd'hui, et lui donner un caractère de brûlante actualité. Le premier, de caractère historique, tient à ce qu'on pourrait appeler les phénomènes linguistiques de mondialisation, qui restent pour une grande part à étudier. On ne dira jamais assez à quel point notre paysage langagier a changé au cours du dernier quart de siècle, et ce changement est évidemment lié au développement exponentiel des échanges entre les peuples. J'avais été très frappé d'une remarque de *Patrick Chardenet*, nous invitant à prendre en compte des phénomènes d'interlocution plutôt que de dénombrier des francophones. Tout se passe comme si notre planète avait brusquement rétréci ; nous vivons dans un monde où toutes les langues sont (au moins virtuellement) en contact avec toutes les langues, dans une sorte de cacophonie universelle. Aujourd'hui, il suffit de prendre son téléphone mobile, de composer un numéro pour entendre du chinois, d'allumer son poste de télévision pour avoir accès à des chaînes en polonais ou en arabe, etc. De

même en navigant sur Internet... Or on sait ce qui se produit historiquement lorsqu'une langue entre en contact avec une autre langue : des phénomènes d'interpénétration, de métissage, de créolisation.

Mais on ne sait pas ce qui se passe lorsque plusieurs langues entrent en contact avec plusieurs langues, et c'est la situation que nous avons à vivre aujourd'hui ; c'est la situation que nous avons à penser aujourd'hui et dont il faut tirer des conséquences sur nos politiques de la langue. La seule certitude que nous ayons peut-être - et pardon pour ce langage un peu métaphorique - c'est qu'il se produit des phénomènes de frottement entre les langues, des phénomènes de friction, et au lieu de coexister pacifiquement, de se nourrir les unes par les autres, il arrive que les langues disjonctent par une sorte de court-circuit et fassent appel, lorsqu'elles rentrent en contact l'une avec l'autre, à une langue tierce, à une langue globale, à cette langue que le poète *Michel Deguy* appelait le « *desesperanto* », mais qui n'appelle pas nécessairement le désespoir tant elle offre d'avantages. C'est cette langue, que d'autres ont appelée le « *globish* », qui aujourd'hui tend à s'imposer dans les échanges internationaux et c'est une langue qui fait taire la cacophonie universelle en lui substituant la monotonie d'une langue unique. C'est pourquoi la question des langues, de la coexistence des langues est une question tout à fait cruciale, parce qu'un idiome national n'est pas simplement un outil de communication, mais un marqueur d'identité, l'expression privilégiée d'une culture, et des réponses que nous lui apporterons dépend, pour partie, la diversité culturelle, qui est une diversité des regards, des points de vue sur le monde. On résume d'ordinaire le débat, comme vous le savez, par une alternative : ou bien un monolinguisme de fait s'imposera dans les relations entre les peuples, dans les relations entre les États, et finira par contagion par gagner l'ensemble de la société, ou bien nous ferons le choix d'un autre modèle en considérant que les langues nationales, la diversité des langues continuera à s'imposer dans la plupart des circonstances de la vie sociale.



Xavier North - Claude Condé

LP - CLA 2007

Et le problème qui est le nôtre aujourd'hui, c'est de savoir comment organiser la diversité des langues, c'est-à-dire, comment maîtriser cette cacophonie que j'évoquais tout à l'heure pour lui substituer une polyphonie organisée. Et la question se pose à tous les niveaux : à l'échelle des nations (200 langues ethniques parlées au Congo, 13 langues nationales au Mali) ; elle se pose à l'échelle des ensembles géopolitiques (pensons à cet abominable casse-tête qu'est pour l'Union européenne la reconnaissance de 23 langues officielles) ; elle se pose enfin à l'échelle de la planète. Si l'on voulait analyser finement le phénomène, il faudrait faire porter sa réflexion sur la temporalité, car c'est la temporalité qui est en cause dans cette concomitance permanente de toutes les langues: nous vivons dans une autre temporalité linguistique. Le second élément, de caractère géographique, tient à la dispersion des langues sur la planète, c'est-à-dire à leur distribution dans l'espace, à leur enracinement ou au contraire à leur circulation sur des territoires, voire à leur dé-territorialisation, liée pour partie (mais pour partie seulement) à la dématérialisation des supports, pour

partie à l'accélération et à l'ampleur des flux migratoires. On en fait souvent le constat : partout où le français est parlé dans le monde, il dialogue avec d'autres langues. C'est d'ailleurs l'une des caractéristiques du français, qui est riche d'implications géopolitiques car c'est elle qui lui confère une fonction médiatrice dans le dialogue entre les civilisations et les cultures - on le dit parfois de manière un peu complaisante, je le reconnais : partout où il est parlé, le français se trouve en situation de contiguïté avec d'autres langues - le bambara au Mali, le wolof et le sérère au Sénégal, par exemple, l'arabe dialectal au Maghreb et au Proche Orient, bien sûr, etc... C'est d'ailleurs vrai pour le français en Amérique du Nord, où le français au Québec a résisté jusqu'ici aux assauts de l'anglais, et même....pour le français en France, où il coexiste *de facto*, sinon *de jure*, avec les langues régionales et surtout avec les langues de l'immigration, puisqu'aujourd'hui, les langues de l'immigration sont les premières « langues de France » - je rappelle que les arabes dialectaux sont parlés par 3 ou 4 millions de locuteurs : ce n'est que dans une période récente que le français s'est imposé sur notre territoire, étouffant les langues régionales.

Remontons à un peu moins d'un siècle : un grand nombre de langues régionales restaient parlées sur le territoire de la République. Mais la vérité oblige aussi à relever, contradictoirement, cette autre caractéristique : partout où le français coexiste avec d'autres langues, cette coexistence est problématique, au sens propre. Non pas nécessairement conflictuelle (encore qu'elle puisse l'être aussi), mais concurrentielle. Elle l'est à l'évidence au Maghreb, où la dimension francophone de l'identité nationale, héritée de la colonisation, fait débat (Algérie) ou n'est pas officiellement assumée (Maroc). Elle l'est en Afrique sub-saharienne, où à l'inverse le français a un statut officiel, mais où la place à réserver aux langues vernaculaires, aux langues « natives » comme disait joliment *Senghor*, notamment dans l'enseignement, continue d'alimenter la controverse. Elle l'est aussi au Québec, où le rapport des forces entre le français et l'anglais pourrait bien remettre en question à terme un équilibre dont l'avenir dira s'il est instable. Et en France même, où historiquement le français s'est imposé contre les langues qualifiées aujourd'hui de régionales, la place de celles-ci dans la vie sociale fait toujours problème, comme l'atteste la vivacité du débat sur la ratification de la Charte européenne. Je n'évoque pas ici les langues de l'immigration, nos compatriotes ayant beaucoup de peine à comprendre que l'apprentissage de la langue commune à des fins de cohésion sociale (l'un des principaux objectifs de notre politique de la langue en France même) n'implique pas nécessairement l'oubli de la langue d'origine. Pardon de cette parenthèse un peu polémique, mais je suis consterné de voir que tous les efforts que nous faisons en faveur de l'intégration linguistique des migrants sont interprétés comme des efforts visant à leur faire oublier leur langue d'origine, ce qui n'est aucunement le cas, mais les médias ne peuvent pas imaginer que des situations de bilinguisme puissent se vivre heureusement dans notre société. Mais s'il en est ainsi, le français ne pourra jouer pleinement de sa fonction médiatrice - celle que j'évoquais tout à l'heure avec un brin de complaisance - que si les politiques linguistiques cessent de porter exclusivement sur une langue, mais s'appliquent à penser et à organiser - pour les pacifier - les rapports entre les langues.

De ce double regard porté sur les réalités contemporaines de notre paysage langagier, à la fois historique et géographique - la mondialisation, la répartition des langues dans le monde - le moment est venu de tirer une série de conséquences, dans le champ du savoir, d'une part (et c'est ce à quoi un réseau comme le Gerflint pourrait s'attacher), dans le domaine de l'action publique, d'autre part, qui m'est plus familier, étant entendu que les deux domaines sont intimement liés, car l'action publique doit s'adosser en permanence à des savoirs et ces savoirs, il revient aux réseaux de chercheurs de les constituer; c'est là qu'un réseau comme le vôtre peut apporter une contribution très importante à la définition de nos politiques de la langue et par conséquent à l'exercice de nos citoyennetés, là où il nous est donné de les exercer. Me trouvant ce matin face à d'éminents spécialistes, je n'aurai garde de m'avancer sur le premier terrain, mais il me semble que l'impact des langues avec lesquelles le français est en contact (les langues nationales en Afrique, les langues de l'immigration en France, l'anglais au Québec, etc.) sur les structures même du français (son lexique, sa morphologie, sa syntaxe) est insuffisamment étudié : il y a là un vaste champ de recherches que je vous incite à explorer, et qui nous permettrait peut-être d'appréhender différemment le débat sur la norme et de le renouveler car on a un peu trop tendance à l'enfermer dans un débat sur le « magistère » exercé par l'Académie française, ce qui est très loin d'épuiser le débat. Dès qu'il y a contact, le français commence à se métamorphoser ; des inflexions lexicales, phonétiques, morphologiques, etc. se produisent, qui conduisent à l'apparition de variations autonomes ; et toute la question est de savoir si elles sont durables ou momentanées - c'est la vie même de la langue française. La question est relativement bien cernée pour l'histoire du vocabulaire français, tel que les dictionnaires, disons, le recueillent. On sait par exemple que le français n'est rien d'autre que du bas-latin construit sur des restes de gaulois, qui se désigne d'un nom d'emprunt germanique, et qui n'a cessé de puiser à toutes les langues de l'Europe, mais aussi à des langues plus lointaines telles que le turc, le persan ou le chinois et d'abord aux plus proches : car il y a du basque, du breton, de l'occitan et du flamand dans le français, de l'alsacien et du créole, mille traces du contact où s'enrichissent en permanence la langue française et les langues parlées en France. Mais qu'en est-il de ces variétés du français parlées sur les marchés de Kinshasa, dans les casbahs marocaines ou sur les aéroports d'Amérique du Nord ? Là, je crois qu'il y a du travail à faire. Car si la question est bien cernée pour le vocabulaire, elle l'est beaucoup moins pour les accents, la syntaxe ou la morphologie...

Pour revenir au domaine qui m'est le plus familier - celui de l'action publique - et si vous me permettez de faire état de mon expérience personnelle, j'ai été très frappé au cours des derniers mois par l'analogie entre deux démarches. La première concerne les rapports du français et des créoles - je veux parler des créoles à base française. Les créoles constituent un cas particulièrement intéressant. Parce qu'ils ont été produits en un laps de temps très court à l'échelle de l'histoire des langues, par le contact entre une langue européenne et plusieurs autres langues non-européennes (en général africaines), les créoles, on le sait, constituent, pour les sciences du langage, un cas exceptionnel et justifient pleinement l'intérêt qu'on leur porte : à l'heure de la mondialisation, c'est-à-dire du dialogue des cultures - de la mise en

relation possible de toutes les cultures avec toutes les cultures - ils incarnent, fût-ce de manière fantasmagique, un avenir possible pour des langues placées brutalement (comme l'ont été jadis les langues « mères » des créoles) dans une situation de contact inégalitaire durable ; et par conséquent fascinent (je reconnais que le terme n'est pas très scientifique) quiconque s'efforce de penser les modalités de l'échange culturel international. Or en Guadeloupe, en Martinique, à la Réunion, dans une moindre mesure en Guyane, le créole a toutes les caractéristiques d'une langue d'usage puisque c'est à la fois l'outil principal des échanges ordinaires, le matériau d'innombrables créations (dans des domaines aussi variés que la littérature, le cinéma, la chanson, le théâtre...) et un « marqueur d'identité », ce dernier aspect étant occulté par la citoyenneté française. La situation linguistique de ces communautés se caractérise, on le sait, par la coexistence de deux langues, le créole et le français, et par un rapport inégalitaire entre ces langues qui n'ont pas le même statut social, et connaissent une répartition fonctionnelle, le français pouvant être utilisé dans toutes les situations de parole, et notamment dans les situations formelles et publiques (école, administration, justice), alors que le créole tend à n'être employé que dans les situations privées ou informelles de la vie quotidienne. Vous savez que les rapports entre le français et les créoles ont été longtemps hypothéqués par des positions radicalement inverses : les uns prétendant que les créoles ne sont pas des langues à part entière, mais des formes abâtardies du français ; les autres prétendant que les créoles sont bien des langues, mais n'ont rien à voir avec le français. Ces deux positions sont investies d'intentions politiques que je n'ai pas besoin d'explicitier.

Aujourd'hui, nous sortons de cette alternative par le haut en essayant de promouvoir des pédagogies convergentes, c'est-à-dire des pédagogies qui, tout en reconnaissant le rôle premier du créole chez les locuteurs de créole, notamment à la Réunion, visent à les amener progressivement au français en prenant appui sur les ressemblances entre le créole et le français. Ces ressemblances lexicales sont évidemment indéniables, elles fondent ce qu'on appelle les pédagogies convergentes ; on les retrouve de façon différente en Afrique, où il ne s'agit pas de fonder l'apprentissage du français sur des éléments communs à deux langues mais, grâce à une didactique adaptée, d'« installer durablement l'enfant dans sa langue afin de mieux le préparer à s'ouvrir à une langue seconde, le français », comme le disait déjà Senghor. La seconde démarche est celle de l'intercompréhension. Ce terme un peu barbare désigne une chose très simple : ce sont les rapports entre des langues apparentées et la possibilité pour un locuteur de comprendre la langue de l'autre sans la parler, en se fondant sur des similitudes. *Renaud Donnedieu de Vabres*, notre ancien ministre de la culture, disait souvent : « être européen c'est parler sa langue et comprendre celle de l'autre ». L'expression ne se vérifie jamais autant qu'entre langues apparentées. La méthode de l'intercompréhension vise à promouvoir des compétences réceptives, c'est-à-dire celles qui par exemple permettent à partir du français de comprendre l'italien. Elle repose sur la similitude des langues, sur leur « apparentement » : dans cette méthode, l'effort de communication se concentre sur les compétences de réception de la langue cible ; enfin, il s'agit d'une pédagogie qui prend appui sur les éléments communs aux deux langues pour introduire les éléments de différenciation. Les deux démarches sont donc

tout à fait proches et nous conduisent aujourd'hui en termes plus généraux à penser la coexistence des langues. Avec les pédagogies convergentes et les méthodes d'intercompréhension, vous avez deux illustrations de cette politique des langues, ou des relations entre les langues, que j'évoquais au début de mon propos, dans leur traduction pédagogique.



Jacques Cortès

LP - CLA 2007

Pour conclure, je dirais que les langues, toutes les langues (et le français ne fait pas exception) reflètent les rapports des hommes entre eux, et de façon archétypale. Quand on se penche sur l'histoire des langues, on les voit investir de nouveaux territoires, perdre du terrain, se substituer à d'autres ou subir leur influence, pratiquer l'accueil et l'intégration de termes étrangers et, en sens inverse, l'essaimage lexical, l'exportation de traits morphologiques ou syntaxiques. On a souvent tendance à considérer les emprunts en termes d'emprunts, précisément, et non pas en termes d'essaimage; or il est très intéressant non seulement de faire porter son attention sur les emprunts du français aux langues du monde mais aussi de voir à quel point les langues du monde ont emprunté au français, et un linguiste brésilien, *Sergio Correa da Costa* s'est amusé à inventorier dans chaque langue les mots français qu'elles avaient le plus emprunté, pour conclure que de toutes les langues, c'était au français que l'on avait le plus emprunté. Bref, toutes les catégories du rapport à l'autre se donnent à lire dans l'histoire des langues. De sorte que les sciences du langage comme les politiques de la langue ont cette grande vertu de nous mettre face à cette évidence : une culture, comme la langue qui l'exprime, ne vit pas en vase clos, ce n'est pas un composé stable (les langues évoluent en permanence) ni un élément chimiquement pur (toutes les langues sont métissées). C'est un jeu constant de forces, un système de contacts et d'échanges, le libre mouvement d'expressions contradictoires, une tension permanente. C'est à la lumière de cette évidence qu'il faut replacer le débat si actuel sur les identités, notamment sur les identités culturelles, les identités nationales, tant il est vrai, comme le disait *Michel Foucault* au Collège de France dans les années 70, que « ce sont les trajectoires qui définissent les identités, et non pas les positions ». Et c'est donc en termes de trajectoires - ce qui nous ramène à votre réseau - qu'il faut progresser dans le vaste champ du savoir comme dans le domaine des politiques de la langue, politiques qui ne peuvent se légitimer que si elles sont adossées à des travaux de recherche et c'était donc pour ouvrir ces quelques pistes - dont il faut reconnaître que beaucoup sont déjà frayées - que je souhaitais, en répondant à votre invitation, cher *Jacques Cortès*, intervenir devant vous ce matin.

## LE DÉBAT

---

### *Chantal Forestal*

Je voudrais remercier le Délégué Général à la langue française et aux langues de France d'avoir terminé son exposé par cette idée fondamentale que l'identité n'est pas une racine mais un fruit. A propos des créoles, on voit de plus en plus la distance que les locuteurs créolisants peuvent avoir par rapport à leurs élites et à ce fameux français normé auquel vous avez fait référence. Envisager la formation de formateurs connaissant le créole dans les régions où l'on en parle une forme quelconque me paraît une obligation incontournable.

### *Henda Dhaouadi*

Je voudrais vous remercier pour cette communication et faire quelques remarques sur la situation de diglossie dont vous parliez tout à l'heure entre le français et l'arabe littéraire. Vous n'avez pas mentionné le terme de diglossie concernant ces deux langues au Maghreb, mais vous y avez fait allusion en termes de « conflits ».



Henda Dhaouadi

LP - CLA 2007

En diglossie, le conflit peut être soit latent, soit déclaré. Au Maghreb, il peut revêtir les deux aspects, mais ce n'est pas le cas de la Tunisie. Je suis arabophone d'origine tunisienne et aussi française. J'ai fait toutes mes études en Tunisie jusqu'à la Maîtrise et je pense que cette diglossie entre l'arabe et le français n'existe pas réellement, ou qu'elle existe dans d'autres contextes.

Je crois qu'elle dépend des contextes sociolinguistiques et aussi éventuellement des politiques linguistiques programmées dans les pays d'Afrique du Nord. Dans mon jeune temps, en Tunisie, nous avions un cours de français et un cours d'arabe dès la première année de l'Élémentaire mais ce n'est plus le cas aujourd'hui malheureusement : les enfants ne commencent à apprendre le français qu'à partir de la 3<sup>ème</sup> année du primaire car on pense que le fait de mieux les aider à maîtriser l'arabe pourrait leur permettre de mieux apprendre une seconde langue. J'ai personnellement pu profiter d'un cursus bilingue dès le départ (au cours des années 70) et j'ai commencé à apprendre le français à 4 ans, en maternelle. Arrivée dans le supérieur, je maîtrisais le français et l'arabe parfaitement. J'ai vécu cela de façon tout à fait normale et ne me suis jamais demandé s'il y avait un conflit réel entre le français et l'arabe classique ou même encore entre le français et l'arabe dialectal. Pour moi, le passage d'une langue à l'autre s'est fait de façon harmonieuse, chacune des deux langues m'offrant un univers particulier et riche. Mon identité n'en a donc pas été altérée, bien au contraire. Je pense plutôt qu'elle en a été enrichie et reconstruite au fil du temps et de mes recherches. J'ai ainsi travaillé sur les emprunts de l'arabe dialectal tunisien au français dans le domaine de la mécanique et j'ai rédigé mon mémoire de DEA sur ce sujet. Pour cela j'ai dû mener une enquête sociolinguistique dans une société de transport au nord



de la Tunisie, à Bizerte. J'ai demandé aux ouvriers ce qu'ils pensaient des emprunts, ces mots de la mécanique qu'ils utilisent et qui sont dans leur totalité empruntés à la langue française. Ils ne s'en rendaient pas vraiment compte car ces termes étaient totalement intégrés et accommodés au système de la langue parlée dans la région. Les ouvriers trouvaient qu'ils faisaient réellement partie de leur univers, de leur identité même et ne pouvaient même pas concevoir l'idée d'utiliser les listes terminologiques que le Ministère leur envoyait pour remplacer les mots d'emprunt au français par des mots arabes.

Je voudrais donc qu'on pense à cette question de l'emprunt. Comment le considérer ? Comment les locuteurs eux-mêmes le considèrent-ils ? Une approche « épilinguistique » de l'emprunt modifierait sans doute toutes les idées que l'on s'est faites sur ce processus linguistique, et conduirait à ne plus considérer ces mots comme des emprunts, parce qu'emprunter implique restitution. Il n'y a rien à rendre, donc rien à supprimer : ces mots sont définitivement chez eux dans la langue qui les a empruntés, dont ils font organiquement partie.

*Xavier North*

Merci beaucoup pour ces deux interventions. Tout d'abord, je ne suis pas sûr qu'on puisse parler de diglossie pour évoquer les situations linguistiques dans le monde arabe. S'agissant du français et de l'arabe classique, le terme serait sans doute plus adapté pour qualifier le rapport entre l'arabe dialectal et l'arabe classique. Vous êtes certainement beaucoup mieux informée que moi par définition, sur ces situations, mais l'arabe classique, sauf erreur de ma part, n'est la langue maternelle de personne, dans le monde arabe ou en tout cas au Maghreb. La langue d'usage est d'ailleurs cet arabe dialectal qui a drainé toutes sortes d'influences : il y a du berbère, du turc, beaucoup de français. Evidemment, cela amène à poser la question des emprunts. Je n'ai d'ailleurs employé le terme de diglossie qu'à propos du créole et pas du tout pour désigner les variations du français en Afrique qui ne sont pas du tout des créoles. Mais pour revenir au Maghreb, vous posez la question des emprunts. C'est en effet une question extraordinairement intéressante. Il faut la prendre d'abord dans son principe. Il n'y a pas de mots étrangers dans aucune langue, il n'y a que des mots d'origine étrangère, mais cela n'est pas du tout la même chose. À partir du moment où une langue les reconnaît comme tels, cela suppose un dispositif de reconnaissance sociale, ou disons académique pour faire vite, le mot étranger est naturalisé en quelque sorte, il acquiert droit de cité et il devient un mot de la langue d'accueil. « Clown », dans la langue française, est un mot de la langue française, tout en étant d'origine anglaise. C'est à partir du moment où la décision a été prise qu'on l'a considéré comme un mot entré dans la langue française, ce qui est cependant un acte parfaitement arbitraire. C'est *Jean Paulhan*, je crois, qui disait : « une métaphore c'est ce que je désigne comme tel ». Vous pouvez voir dans une feuille de papier la feuille de l'arbre, mais vous pouvez ne pas la voir. L'usage décide à votre place, mais c'est parfaitement arbitraire. Un mot étranger peut s'introduire dans une langue pour en faire partie. Donc c'est ce point de vue-là qu'il faut faire admettre si l'on veut décrire la question et notamment en France celle des emprunts à l'anglais qui posent toute une série d'autres questions, car le lexique n'est pas seul en cause.

Quant à ces variations du français, aux créole, et sur l'idée de les prendre en compte dans la formation des maîtres - les deux questions sont liées - avant même de s'interroger, il faudrait se demander quelle place peuvent occuper ces variations du français. Dans le français langue d'enseignement en Afrique, qui est une question réelle parce qu'il est clair qu'on ne peut pas enseigner - en tout cas la question fait débat - le français standard, c'est exclusivement un français standard en Afrique qu'il faut prendre en considération. Il est tout à fait urgent, et on s'en occupe mais pas suffisamment, de se poser la question de la formation des maîtres en Afrique. C'est une question centrale parce qu'il n'y aura pas de progrès dans le système éducatif africain sans une formation sérieuse de la formation des maîtres de français, puisque le problème de l'enseignement du français en Afrique, c'est d'abord un problème linguistique.

*Saddek Aouadi*

Je voudrais d'abord, avant de vous poser ma question, faire une remarque sur les deux variantes de l'arabe, c'est-à-dire l'arabe classique et l'arabe dialectal. Cette idée qu'on a les deux variétés est en fait dépassée. Depuis six ou sept ans environ, les choses ont changé de manière à la fois importante et rapide du fait du développement des chaînes satellitaires en langue arabe. Donc le champ sociolinguistique a énormément évolué parce qu'il y a des rapprochements verticaux entre la variété standard et la variété dialectale ainsi que des rapprochements régionaux d'intercompréhension. Incontestablement on pourrait parler beaucoup plus d'une variété standard de l'arabe, mais non normée institutionnellement, qui est celle qu'on retrouve dans les chaînes d'Al Djazira et dans la presse arabophone, celle aussi des variétés vernaculaires, si l'on veut, mais qui sont très proches des standards du fait de l'arabisation et des chaînes satellitaires. Les différences sont beaucoup plus morphologiques que lexicales ou syntaxiques. De ce fait, il est impératif de tenir compte de ces évolutions sociolinguistiques dans l'analyse de la situation au Maghreb de façon générale et en Algérie spécifiquement.

J'aimerais ensuite lancer une réflexion sur l'approche convergente et la démarche d'intercompréhension dont vous avez parlé tout à l'heure. Un problème pourrait se poser, dans des pays comme ceux d'Afrique du Nord où la situation a changé pour les enfants qui commencent à apprendre le français très tôt dans des proportions équilibrées. Les deux langues - le français et l'arabe- appartiennent à des familles très différentes à tous les niveaux, et dans des pays comme l'Algérie, le problème existe. C'est que les démarches utilisées ne sont pas contextualisées surtout au début de l'apprentissage à l'école primaire. Je pense que dans les centres de formation de langues qui reçoivent des enseignants algériens, il faut en tenir compte afin de les amener à considérer suffisamment la langue de départ dans l'apprentissage de la langue étrangère en prenant en compte les différences des systèmes linguistiques.

*Urbain Amo*

Je vous remercie et partage entièrement votre opinion sur les problèmes qui se posent en matière à la fois d'enseignement du français et de formation

en Afrique. L'analyse que vous avez ébauchée correspond parfaitement à mon opinion sur la question. La grande interrogation consiste à savoir comment aller vers la formation ensemble et comment comprendre ce processus de formation dans une parfaite dynamique ? On a pensé que les États-Généraux de l'enseignement du français allaient nous guider vers un référentiel, peut être pas la norme, mais vers un élément standard. Vœu pieux peut être, et les résolutions sont encore en cours d'exploitation. Peut être faudrait-il que nous ayons une dynamique de prise en main de ces formateurs. Je voudrais vous féliciter pour votre vision et dire que cette analyse correspond tout à fait à la nôtre.

*Jacques Cortès*

je ne voudrais pas vous poser de questions, mais simplement aller dans le sens de ce que vous avez dit. C'est vrai qu'un mot qui est emprunté par une langue, disparaît dans la langue d'accueil. Je vais vous donner un exemple avec le japonais. A Tokyo existe un certain lieu que les Japonais appellent « gourinouaïtsou. J'ai cru longtemps que c'était un mot d'origine nipponne. C'était en réalité, l'emprunt de deux mots anglais mis à la sauce japonaise. On sait qu'en japonais, il n'y a pas de consonne isolée, l'unité minimale phonétique est *une more*, c'est-à-dire une combinaison consonne/voyelle. Chaque fois qu'un Japonais entend une consonne isolée, il ajoute une voyelle. « gourinouaïtsiu », conformément à ce principe, c'est « green highs » c'est-à-dire les collines vertes. En ce moment, on est en train de publier à Rouen, un dictionnaire des mots vietnamiens empruntés à la langue française. Il y en a environ soixante pages. Quand on parcourt ce dictionnaire, on comprend évidemment l'origine et l'évolution de chaque mot. Mais si l'on se trouve confronté fortuitement à certains mots vietnamiens, on est incapable d'y reconnaître d'emblée leur origine française.

*Chantal Forestal*

Je voudrais un peu revenir sur cette grande institution qu'est pour moi la Délégation Générale à la langue française et aux langues de France. Je suis un vieux routier (ou une vieille routière) du FLE, et je dois vous dire que cette institution nous a vraiment, en quarante ans, rendu de bons et loyaux services. Je ne peux que me féliciter de l'appui et de l'aide que la DGLFLF a apportés à la formation des formateurs, que ce soit dans les pays de l'Est, ou plus récemment, aux assises ou aux États-Généraux, et je voudrais remercier donc tout particulièrement M. North de cette ouverture.

*Xavier North*

Les enrichissements lexicaux d'une langue à l'autre sont une source d'émerveillement perpétuel. On peut passer des heures en société à évoquer les emprunts d'une langue à l'autre. On s'est beaucoup amusé à ce jeu au cours de La Semaine de la Langue Française qui avait pour thème « Les mots migrants », titre que j'avais donné moi-même. Par exemple, avec un mot d'usage aussi courant que « abricot », on fait le tour de la Méditerranée. Il

a été emprunté au grec ancien par l'arabe, nous est venu par l'Espagne et le Portugal alors que l'arabe remontait par la péninsule ibérique, est entré ainsi dans la langue française, et, à partir de là, a essaimé vers l'anglais, le russe etc. Donc, quand vous vous emparez d'un mot et que vous le dénoyautez si j'ose dire, vous faites le tour de la Méditerranée et vous racontez l'histoire des hommes. C'est tout à fait passionnant. Mais ne limitons pas la question à celle des emprunts qui, je le reconnais, fait chanter l'imagination, car tout ce qui touche à la phonétique, à la phonologie, à la morphologie, à la syntaxe, gagnerait aussi à être éclairé sous l'angle des interactions d'une langue à l'autre. Il y a là un champ inépuisable de recherche. Merci à vous Madame pour les mots gentils que vous avez eus pour la délégation qui est une toute petite structure. Merci beaucoup, merci à tous.

*Jacques Cortès*

Je voudrais poser une question à M. *Xavier North* et puis m'adresser à M. *Claude Condé*.

M. *North*, je vous ai parlé tout à l'heure de ce fameux dictionnaire de mots vietnamiens empruntés au français. Si vous permettez, je vous adresserai le manuscrit, il devrait vous intéresser. Merci pour cette belle conférence qui nous a passionnés.

Monsieur le Président *Condé*, merci à vous pour cet accueil inoubliable. Je suis l'interprète de tous mes collègues et les applaudissements sont là pour le dire mieux que moi. Nous avons passé trois jours au CLA, donc au cœur de l'Université de Franche Comté et nous en avons été profondément heureux. L'accueil, l'aide de chaque instant, la gentillesse dont nous avons été l'objet, l'ambiance en général, tout a permis de faire de ce colloque un moment passionnant sur les plans scientifique, pratique et technique, mais aussi sur celui de la convivialité dont je vous remercie infiniment.

*Claude Condé*

Je crois qu'il faut remercier *Serge Borg* et tout le personnel du CLA. Je me réjouis du travail que vous avez fait et de l'accueil dont vous avez été l'objet.



Xavier North - Claude Condé

LP - CLA 2007